
MOTION DE SOUTIEN

**Défense de la Bourse du Travail de Saint-Denis !
Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis, doit renoncer à son projet !
Motion du comité départemental de l'UD FO 93, réuni le 18 novembre 2021.**

La municipalité de Saint-Denis vient de faire connaître son intention de remettre en cause la convention qui la lie à la commission administrative de la Bourse du Travail, et donc des organisations syndicales qui la composent. La municipalité affiche son souhait d'une gestion « en direct » des bâtiments dans lesquels les syndicats ne disposeraient plus de prérogatives.

Pour les délégués FO de Saint-Denis réunis ce jeudi 18 novembre en comité départemental de l'UD FO 93, cette décision revient purement et simplement à remettre en cause l'existence même de la Bourse du Travail. Ils ne peuvent l'accepter.

Par ailleurs, le fait que la municipalité n'ait toujours pas versé pour cette année à la commission administrative la subvention pourtant prévue par la convention ne fait que confirmer les craintes.

Alors que les travailleurs sont confrontés à une politique d'ensemble impulsée par le gouvernement Macron contre tous leurs droits et conquêtes, ceux-ci ont besoin plus que jamais de leurs organisations syndicales et de leurs Bourses du Travail.

Il en va de la dignité envers les organisations syndicales en général et de la nôtre en particulier, que les maisons des syndicats et bourses du travail puissent continuer œuvrer à la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs.

C'est pourquoi, pour les délégués FO réunis ce jour, Monsieur Hanotin, maire de Saint-Denis, doit d'une part renoncer à son projet, et d'autre part verser la subvention de l'année en cours telle que prévue par la convention.

Sur ces exigences, le comité départemental de l'UD FO 93 appuie la démarche commune des Unions Départementales FO – CGT – CFDT – CFE-CGC – CFTC – FSU de Seine-Saint-Denis qui viennent de s'adresser en commun au maire de Saint-Denis pour lui faire part de leur refus d'un tel projet et lui demandent audience pour qu'un dialogue puisse être engagé.

Le comité départemental de l'UD FO 93, réuni ce jour, tient à assurer à l'Union Locale FO de Saint-Denis de son total soutien, de même qu'aux autres Unions Locales de la ville. Après avoir, déjà à l'époque aux côtés d'autres organisations syndicales, défendu et maintenu l'antenne locale de la Bourse du Travail de Bobigny en 2015, les délégués FO réunis en comité départemental indiquent que si le Maire de Saint-Denis maintenait sa position, ils entendraient prendre toute leur place dans la bataille pour la défense de cette conquête des travailleurs.